

L'INCLUSION SCOLAIRE, DIX ANS DE PROJETS ET DE RÉFLEXIONS

**François Gremion, Lise Gremion,
Corinne Monney et Marie-Paule Matthey**

1. INTRODUCTION

En Suisse, les Hautes écoles pédagogiques (HEP) introduites par les Accords de Bologne (1999) concrétisent dans les années 2000 le mouvement de tertiarisation¹ de la formation des enseignant-e-s. En se substituant aux Écoles normales, les HEP assurent la transition de l'enseignement comme métier à l'enseignement comme profession dont la légitimité repose sur un savoir spécifique et des connaissances scientifiques (Gauthier, 1997) validées par la recherche. Ce rapprochement universitaire des formations à l'enseignement déplace le curseur des objets de formation de la pratique vers une plus grande familiarité avec les aspects théoriques et de recherche.

Il ne s'agit plus seulement de transmettre de façon déductive des contenus pratico-théoriques ou, au contraire, d'apprendre sur le tas (formation informelle), mais d'intégrer dans un même mouvement l'action au travail, l'analyse de la pratique professionnelle et l'expérimentation de nouvelles façons de travailler. (Wittorski, 2018, p. 14).

¹ Ce mouvement né aux États-Unis dans les années 1980 est mis en place en Europe dès les années 1990.

Historiquement, cette exigence s'inscrit dans le mouvement de professionnalisation de l'enseignement (Tardif, 2013). La recherche se positionne dans un nouveau rapport au savoir qui, sur le plan social, définit non seulement la ou le professionnel·le, mais aussi les exigences qui fondent son agir pratique et leurs retombées en réponse aux besoins de l'École, d'une *École pour tous* (Unesco, 1990). Envisagée premièrement comme une initiation, la formation à et par la recherche (Clerc, 2008) doit permettre à l'enseignant·e de s'appropriier de façon active, critique et autonome des savoirs issus des disciplines contributives aux sciences de l'éducation. Ces savoirs acquis sont censés lui permettre de construire des réponses appropriées aux situations éducatives inédites et complexes et d'en assurer leur maîtrise. C'est au cœur de ces changements, dans ce rapport nouveau aux connaissances et à la recherche que se situe le projet de formation et de collaboration dont cet ouvrage se fait l'écho.

2. NAISSANCE D'UN PROJET DE FORMATION COLLABORATIF

Dans ce contexte en mouvance, la mise sur pied du premier Colloque international de l'Intégration à l'Inclusion Scolaire (IIS) en 2011 a pour objectif de donner une assise institutionnelle et une visibilité au jeune Master en enseignement spécialisé de la HEP-BEJUNE qui, avec dix ans de retard, est enfin opérationnel.

Pour consolider son ancrage institutionnel en cohérence avec les nouvelles exigences de tertiarisation, l'idée première est de rapprocher la formation de la recherche et la recherche des préoccupations et questions de l'enseignement. Instauré comme élément constitutif du cursus de formation des futurs enseignant·e·s spécialisés, il permet une interaction concrète entre les étudiant·e·s, la recherche et les chercheur·e·s. Plutôt que répéter le format universitaire, l'idée est d'inscrire la participation aux colloques (puis aux universités d'été² organisées à l'Université de Chicoutimi, qui s'intercaleront) dans le cursus même des étudiant·e·s.

² Voir le chapitre 11 de MATTHEY, GREMION, DUMOULIN, GREMION ET MONNEY, dans le présent ouvrage p. 225.

En cohérence avec les Accords de Bologne, le colloque favorise, par ailleurs, le passage de l'enseignement spécialisé comme métier à celui de sa professionnalisation. Si les métiers de l'enseignement, et a fortiori leur formation, se modifient, pour les enseignant·e·s spécialisés, l'enjeu est aussi identitaire. Quinze ans après la Déclaration de Salamanque³ (Unesco, 1994) et son injonction à l'inclusion scolaire, les législations scolaires se sont modifiées et soutiennent, sans la contraindre, « l'intégration »⁴ d'élèves ayant des besoins particuliers (BEP) dans les cursus scolaires ordinaires (CDIP, 2007). L'arrivée de ces nouveaux publics ainsi que le nombre croissant d'expert·e·s en médecine, de professionnel·le·s aux savoirs bien définis qui agissent désormais dans l'école demandent de repenser et de spécifier leur rôle, leur fonction et leur statut.

La question de l'intégration et de son horizon inclusif étant au cœur des processus de changement dans l'école et ses métiers, c'est naturellement qu'elle s'est imposée comme entrée privilégiée du projet. En choisissant cette question comme thème principal et fédérateur de la formation spécialisée, le Colloque IIS offre un rapprochement de la recherche avec les préoccupations professionnelles des étudiant·e·s ainsi que des actrices et acteurs scolaires invités à participer. En proposant une réflexion sur les questions vives de l'école et en s'intéressant aux besoins du terrain, il offre non seulement une opportunité professionnalisante de s'acculturer « en live » aux pratiques de recherche et à leurs résultats, mais également un retour réflexif sur la profession. Non seulement les colloques engagent les étudiant·e·s à la lecture et à l'écoute de recherches, mais ils leur ouvrent aussi un espace où les formats posters et ateliers permettent une valorisation de leurs propres travaux.

C'est forts de la volonté de soutenir et d'accompagner ces changements professionnels que les cinq colloques IIS ainsi que deux universités d'été ont été organisés pour favoriser une acculturation à la recherche, tout en conservant la logique de professionnalisation et en maintenant

³ La Déclaration de Salamanque (Unesco, 1994) marque un point de convergence et d'aboutissement entre le mouvement d'une *Éducation pour tous* issu de l'art. 26 de la DUDH (1948) et celui des luttes contre les discriminations et « défavorisations » dues à une appartenance ethnique, sociale ou une situation de handicap (Gremion, 2021).

⁴ En Suisse, l'inclusion scolaire telle que pensée dans les textes internationaux n'est pas réalisée (Gremion, 2021).

un lien clair avec les questions vives de la profession. Pour l'équipe porteuse du projet, il est évident que les recherches menées sur et dans l'école ne peuvent se contenter d'un regard en surplomb. En réunissant étudiant·e·s, chercheur·e·s, mais aussi partenaires scolaires pour aborder les défis posés par l'*École pour tous* (Unesco, 1990), colloques et universités d'été doivent permettre aux différents acteurs et actrices y assistant de confronter les résultats de recherches avec les réalités du terrain, mais aussi de penser une recherche au service des besoins du terrain.

3. DE L'INTÉGRATION À L'INCLUSION SCOLAIRE, PUIS AUX INÉGALITÉS

Si l'intégration correspond à une première ouverture de l'école aux élèves ayant des besoins particuliers, ce n'est pas encore de l'inclusion. Elle est un premier pas dans l'actualisation des changements encore à construire. L'intégration est un moment d'un processus dont le point d'horizon est l'inclusion. Comme l'explicitent Plaisance et ses collègues (2007) en référence aux travaux britanniques de Felicity Armstrong: « L'éducation inclusive, au contraire, est une position radicale ‹ demandant que les écoles se transforment elles-mêmes en communautés scolaires où tous les apprenants sont accueillis sur la base d'un droit égal › (Armstrong, 1998, p. 53). » En référence aux travaux de Hinz (2002), Plaisance relève que l'inclusion impliquerait à la fois une autre vision des pratiques éducatives, scolaires et non scolaires, et une critique des pratiques intégratives traditionnelles (Plaisance, 2013). Plus large et ouverte sur les inégalités sociales, l'inclusion pose les injonctions de l'*École pour tous* (Unesco, 1990) comme base de réflexion. Contrairement à une spécialisation, elle demande un effort de décloisonnement des domaines de recherche pour comprendre et répondre aux enjeux sociaux qui en découlent.

Si les trois premiers colloques sont intitulés « De l'intégration à l'inclusion scolaire » (IIS), c'est que, dans un premier temps, ils renforcent l'idée d'une *École pour tous* (Unesco, 1990) en construction.

Le 1^{er} Colloque IIS de 2011 à Bienne rappelle que, si des transformations sont perceptibles dans l'accueil des enfants et de leurs besoins éducatifs, de nombreuses questions restent ouvertes, tant du point de vue conceptuel que de celui des orientations pratiques (Kalubi et Gremion, 2015).

Le 2^e Colloque IIS de 2013 à Bienne porte une attention particulière aux raisons qui retardent ou détournent l'ambition d'une école pour tous. Il souligne les enjeux sociaux du vivre-ensemble dans un contexte scolaire où l'exclusion est encore plus souvent la règle et l'intégration (et d'autant plus l'inclusion), l'exception.

Or l'inclusion n'est pas dissociable d'un projet social. Elle implique un principe d'égalité des chances, une préoccupation pour la justice sociale et la volonté de faire advenir une école pour tous. C'est pourquoi, partant des thématiques de l'inclusion scolaire, dès le 3^e Colloque, le focus est progressivement réorienté sur la question des inégalités scolaires comme point d'attention prioritaire.

Le 3^e Colloque IIS de 2015 à Lausanne convie chercheur·e·s et professionnel·le·s à une réflexion élargie sur les défis que soulève l'inclusion scolaire dans sa dimension nécessairement communautaire (Gremion et al., 2017). Cette 3^e édition invite à considérer plus particulièrement les enjeux sociaux, économiques, politiques et pédagogiques comprenant les communautés éducatives et visant une société non seulement plus inclusive, mais aussi plus équitable.

Les recherches conduites et les échanges entre les chercheur·e·s impliqués pointent alors la difficulté de faire advenir une école plus inclusive comme indépendante de la problématique des inégalités scolaires. Des recherches montrent que les élèves considéré·e·s comme à BEP sont, régulièrement et depuis des décennies, issu·e·s de milieux défavorisés (Mercer, 1969; Mehan, Hertweck et Meihls, 1986; Gremion-Bucher, 2012; Hoffstetter, 2017). La corrélation entre appartenance sociale et stigmatisation scolaire est soulignée par ces travaux qui précisent et documentent le rôle de l'école et de ses acteurs et actrices dans la reproduction des inégalités. La première Université d'été est organisée en 2016 à Chicoutimi grâce à l'engagement de Catherine Dumoulin⁵ et ses collègues. Elle est proposée en alternance aux colloques qui ont lieu tous les deux ans en Suisse. Elle offre un décloisonnement des champs de recherche pour

⁵ Ce projet collaboratif entre l'Université de Chicoutimi et les HEP romandes est conduit par Catherine Dumoulin, professeure et directrice du Consortium. Une trentaine d'étudiant·e·s des HEP de Suisse romande participeront à ces rencontres (voir article de Matthey, Gremion, Dumoulin, Gremion et Monney, p. 225).

s'intéresser moins aux besoins des élèves qu'à l'effet des inégalités sociales sur les parcours scolaires. À la suite de cela, le titre du Colloque IIS change.

Le 4^e Colloque IIS de 2017 à St-Maurice devient « Colloque international sur les inégalités scolaires ». Soutenu par le Fonds national suisse (FNS), il a pour projet de contribuer au développement d'une école plus équitable. Inscrit dans la double perspective du programme Unesco « Éducation 2030 » (2016) et soutenu par le « Programme national de prévention et de lutte contre la pauvreté⁶ », il a pour objectif de contribuer à la réduction des inégalités (Gremion et al., 2019). Devenant une plateforme de réflexion sur les processus de production des inégalités scolaires et les raisons de leur persistance, il invitait chercheur·e·s et praticien·ne·s à décloisonner leurs champs d'intervention, les disciplines et les rôles pour conjuguer leurs efforts et recherches au service de solutions concrètes.

À l'été 2018, la seconde Université d'été voit des membres de toutes les HEP romandes dans l'équipe et les recherches sur les inégalités (Dumoulin et al., 2019).

L'année suivante, le 5^e Colloque IIS de 2019 à Lausanne adopte résolument un point de vue holistique sur la question de l'inclusion scolaire. Il rappelle que « les inégalités d'accès à l'éducation persistent d'une génération à l'autre » (OCDE, 2018) en fonction de l'origine sociale ; une attention particulière était portée sur les transitions. Ces dernières marquent le passage du contexte de la famille à l'institution, entre les cycles scolaires ou entre l'école et le monde du travail. La focale porte davantage sur l'accessibilité de toutes et tous à la formation et aux prestations dans une perspective d'ouverture d'un avenir à espérer pour chaque élève.

En pleine pandémie de Covid-19, les restrictions sanitaires en vigueur compromettent tout déroulement en présentiel. Les éditions du colloque, puis de l'université, n'ont pas lieu. Au vu de l'instabilité de la situation sanitaire encore d'actualité en 2022, l'idée naît de rédiger un bilan d'étape sous forme d'un ouvrage commun autour de la question : *10 ans ont passé, où en sommes-nous ?* Forts du soutien du Laboratoire Accrochage scolaire et alliances éducatives (Lasalé), les auteur·e·s de ce

⁶ Plateforme nationale contre la pauvreté, Office fédéral des assurances sociales (OFAS): <https://www.contre-la-pauvrete.ch/home/>

texte, engagés dans l'axe 2 de recherche du Lasalé intitulé « Inégalités et discriminations », lancent le projet de publication de cet ouvrage.

4. CONSTITUTION DE L'OUVRAGE

Après dix ans, le constat reste proche de celui qui ouvrait le premier colloque de 2011 à Bienne : de réelles avancées sont perceptibles, mais la question des inégalités, soulevée tout au long des dix années, reste vive tant dans les pratiques scolaires que dans sa prise en compte dans les administrations et politiques scolaires. Au vu de ces éléments, penser la complexité des processus de discriminations en contre-jour des mouvements d'intégration scolaire semble essentiel à la réflexion pour une école plus inclusive et plus égalitaire.

Pour conduire cette réflexion, différents conférenciers et conférencières des colloques IIS successifs ont été invités à proposer leur analyse de la situation. La première phase du projet a consisté à demander, en référence à leur expertise, de porter un regard sur l'état de situation de l'inclusion scolaire en lien avec la professionnalisation du métier d'enseignant-e. Trois axes de réflexion étaient suggérés, mais sans contrainte, de sorte à laisser libre cours à l'expertise et à la réflexion menée par chaque auteur-e.

- L'imbrication des rapports sociaux en lien avec le prescrit à plus d'inclusion et les références normatives en cours (PER, etc.).
- La comparaison internationale en matière d'inégalité et d'inclusion depuis dix ans.
- Une décentration sur les inégalités perçues, jugées, agies (scolaires, systémiques).

En fonction du domaine et des recherches en cours, chaque personne s'est exprimée seule ou avec un ou des membres de son équipe. Chacun-e a produit un texte qui a été relu et discuté en équipe. Les textes ont fait l'objet, par thème, d'une lecture réciproque entre auteur-e-s, partagée en sous-groupes de discussion. Les textes initiaux ont été repris, complétés ou modifiés en fonction de ces échanges avant l'étape externe de relecture à l'aveugle par les expert-e-s mandatés par les Éditions de la HEP-BEJUNE.

Éric Plaisance⁷ examine les mots de l'inclusion et notions en lien pour montrer que si les mots changent, les discriminations demeurent. Il relève quelques ambiguïtés de l'inclusion et met en évidence les pièges que comporte la notion de besoins éducatifs particuliers avant d'aborder la discrimination en la soumettant à l'épreuve des faits, dans une comparaison internationale France – Brésil.

Lise Gremion et François Gremion se penchent sur la tension entre inclusion et intégration au niveau de l'école en Suisse. Ils proposent une analyse à partir de la sociologie du travail de Hughes pour comprendre comment les enseignant·e·s se situent, en prise avec des injonctions paradoxales.

Catherine Dumoulin et ses collègues reviennent sur la pandémie de Covid-19 et le renforcement des inégalités, bien que les politiques éducatives québécoises s'efforcent de promouvoir l'égalité des chances. En traitant les professionnel·le·s comme de simples exécutant·e·s, les mesures sanitaires ont réduit l'autonomie des enseignant·e·s qui, malgré tout, restent engagés en faveur d'une amélioration de l'école.

Michel Chauvière aborde la généalogie de la notion d'inclusion et se questionne sur ses usages, relevant les deux faces, visible et invisible, qu'elle porte en elle. Malgré l'humanisme de cette notion, elle demeure juridiquement pauvre et peu engageante pour les professionnel·le·s et les divers intervenant·e·s.

Jean-Paul Payet mène une réflexion critique sur son parcours de chercheur et d'enseignant universitaire, illustrant sa posture de sociologue critique au sein de dispositifs visant à l'émancipation des étudiant·e·s. Dans une perspective autobiographique, il s'interroge sur la place et le rôle du et de la chercheur·e dans ses recherches sur l'inclusion et sur les inégalités.

Jean-Claude Kalubi⁸ revient sur l'évolution du concept, les discours sur l'inclusion et leurs retombées sur des œuvres littéraires et artistiques. Il n'y a rien de nouveau.

⁷ Éric Plaisance, sociologue et professeur émérite de la Sorbonne, a été désigné comme le parrain des colloques IIS. Il a accompagné et soutenu le projet dès le premier colloque où la première conférence lui était confiée.

⁸ Jean-Claude Kalubi, professeur et à l'Université de Sherbrooke, est à l'origine de l'idée de la mise sur pied d'un colloque international à intégrer à la formation pour lui assurer une assise institutionnelle.

Pierre Périer développe les enjeux de la reconnaissance de divers modes de coéducation parents-école, si on pense l'école comme un espace favorable à l'inclusion.

Tania Ogay demande que soit considéré le lien parents-école comme une relation normative qui, elle, invite l'école à sortir de son point de vue ethnocentrique.

Sylvie Beaupré⁹ présente l'histoire d'un dispositif contre la « défavorisation » ; nous avons demandé aux participant·e·s de présenter leurs projets. Au cours du temps, des contacts se sont établis avec l'équipe d'une École montréalaise pour tous (UEMPT) qui, dans le cadre du Ministère de l'éducation du Québec, conduit des projets dans 150 écoles de milieux défavorisés à Montréal. Pour stimuler l'envie de développer de nouveaux projets favorables à une école plus inclusive, ce livre est ponctué d'œuvres d'élèves conçues dans le cadre d'une UEMPT. Quelques-uns de ces travaux illustrent les pages de cet ouvrage comme des espaces de respiration ou d'inspiration.

Marie-Paule Matthey et ses collègues décrivent le projet de l'Université d'été sur les inégalités. Après ses deux premières éditions en alternance avec les colloques IIS, comment s'esquisse l'avenir et les perspectives pour ce dispositif ?

Corinne Monney et ses collègues concluent cet ouvrage en ouvrant sur quatre questions qui demeurent : celle des mots, celle du droit, celle des masques et celle des conceptions propres de rôle des acteurs face au prescrit d'inclusion.

⁹ Sylvie Beaupré a été la directrice du programme de l'UEMPT.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- Armstrong, F. (1998). Curricula, 'Management' and Special and Inclusive Education. In P. Clough (Ed.), *Managing Inclusive Education: from Policy to Experience* (pp. 48-63). Paul Chapman.
- CDIP. (2007). *Accord intercantonal sur la collaboration dans le domaine de la pédagogie spécialisée*. https://www.irdp.ch/data/secure/2230/document/concordat_pedagogie-specialisee.pdf
- Clerc, F. (2008). Formation à la recherche, formation par la recherche. *Recherche et formation*, 59, 5-10.
- Déclaration de Bologne. (1999). *Déclaration commune des ministres européens de l'éducation*. <https://aphec.fr/textes-reglementaires/les-cpge-et-le-processus-de-bologne/les-textes-europeens-fondamentaux/declaration-de-bologne-19-juin-1999/>
- Dumoulin, C., Gremion, L., Teixeira, M., Tardif, S., & Fahrni, L. (Eds.) (2019). *Les Inégalités scolaires: les actes de la deuxième édition de l'Université d'été francophone sur les inégalités scolaires*. Les Presses de l'Université de Laval.
- Gauthier, C., Desbiens, J.-F., Malo, A., Martineau, S., & Simard, D. (Eds.) (1997). *Pour une théorie de la pédagogie: recherches contemporaines sur le savoir des enseignants*. De Boeck Université.
- Gremion, L., Ramel, S., Angelucci, V., & Kalubi, J.-C. (Eds.) (2017). *Vers une école inclusive: regards croisés sur les défis actuels*. Les Presses de l'Université d'Ottawa.
- Gremion, L., Gremion, F., & Dumoulin, C. (Eds.) (2019). École et famille en situation de précarité: un lien fragile à renforcer. *La Revue internationale de l'éducation familiale*, 2 (44)
- Gremion-Bucher, L. M. (2012). *Les Coulisses de l'échec scolaire: Étude sociologique des décisions d'orientation de l'école enfantine et de l'école primaire vers l'enseignement spécialisé*. [Thèse de doctorat, Université de Genève].

- Gremion, L. (2021). Inclusion scolaire. Dans P.-F. Coen & E. Runtz-Christan (Eds.), *Collection de concepts-clés de la formation des enseignants et enseignants en Suisse romande et au Tessin* (pp. 144-147). Éditions Loisirs et pédagogie.
- Hinz, A. (2002). Von der Integration zur Inklusion - terminologisches Spiel oder konzeptionelle Weiterentwicklung? *Zeitschrift für Heilpädagogik*, 9, 354-361.
- Hoffstetter, D. (2017). *Die schulische Selektion als soziale Praxis. Aushandlungen von Bildungsentscheidungen beim Übergang von der Primarschule in die Sekundarstufe 1*. Beltz Juventa.
- Kalubi, J.-C., & Gremion, L. (Eds.) (2015). *Intégration/inclusion scolaire et nouveaux défis dans la formation des enseignants*. Éditions nouvelles.
- Mehan, H., Hertweck, A., & Meihls, J.-L. (1986). *Handicapping the Handicapped*. Stanford University Press.
- Mercer, J., (1969). *Labeling the Mentally Retarded*. University of California Press.
- OCDE. (2018). *Les essentiels de l'OCDE – inégalités de revenu : l'écart entre les riches et les pauvres*.
- Plaisance, É., Belmont, B. Vérillon, A., & Schneider, C. (2007). Intégration ou inclusion? Éléments pour contribuer au débat. *La Nouvelle Revue de l'adaptation et de la scolarisation*, 37(1), 159-164.
- Plaisance, É. (2013). Intégration ou inclusion? Note sur les concepts. *Promotion des initiatives sociales en milieux éducatifs (PRISME)*. <https://www.prisme-asso.org/integration-ou-inclusion-note-sur-les-concepts-eric-plaisance-professeur-emerite-en-sciences-de-jeducation-universite-paris-descartes-centre-de-recherche-sur-les-liens-sociaux-5702/>
- Tardif, M. (2013). Où s'en va la professionnalisation de l'enseignement? *Trema*, 40. <https://journals.openedition.org/trema/3066>
- Unesco. (1990). *Déclaration mondiale sur l'éducation pour tous et cadre d'action pour répondre aux besoins éducatifs fondamentaux*. https://unesdoc.unesco.org/ark:/48223/pf0000086289_fre

- Unesco. (1994). *Déclaration de Salamanque et cadre d'action pour les besoins éducatifs spéciaux*. <https://www.gisti.org/IMG/pdf/declarationsalamanque.pdf>
- Unesco. (2006). *De l'intégration à l'inclusion : un défi pour tous*. <https://unesdoc.unesco.org/ark:/48223/pf0000149419>
- Unesco. (2016). *Déclaration d'Incheon : Éducation 2030 : vers une éducation inclusive et équitable de qualité et un apprentissage tout au long de la vie pour tous*. <https://uis.unesco.org/sites/default/files/documents/education-2030-incheon-framework-for-action-implementation-of-sdg4-2016-fr.pdf>
- Wittorski, R. (2008). La professionnalisation. *Savoirs*, 17, 9-36. DOI10.3917/savo.017.0009



